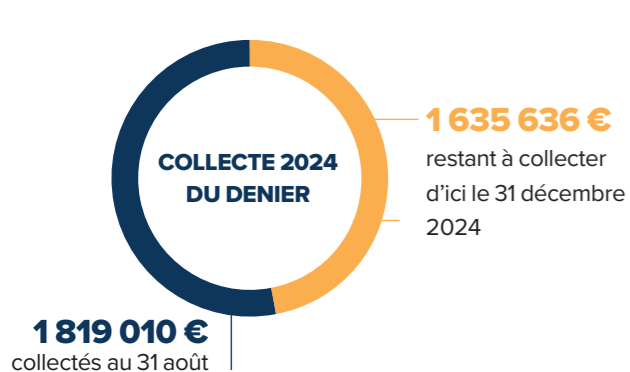


LE DENIER

Zoom sur la collecte du Denier

La collecte du Denier, issue de la générosité des fidèles, représente 35 % des ressources de notre diocèse. Alors que nous approchons de la fin de l'année, la collecte du Denier s'élève à 1 819 010 €, soit 3,5 % de plus que l'année dernière à la même date. Nous remercions chaleureusement tous les donateurs ayant déjà apporté leur contribution et sommes confiants, qu'avec votre soutien, nous pourrions équilibrer notre budget au 31 décembre. Merci pour votre mobilisation ! ●



TRANSMETTRE

L'assurance-vie, un outil d'épargne et de transmission

Un contrat d'assurance-vie est un placement financier souscrit auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurances pour se constituer une épargne dans un cadre fiscal avantageux. C'est aussi un moyen simple de transmettre une somme d'argent à un bénéficiaire désigné, sans formalité complexe et sans droits de succession à payer. Si vous possédez déjà un contrat d'assurance-vie ou si vous projetez d'en souscrire un, vous pouvez désigner l'Association diocésaine de Bordeaux parmi les bénéficiaires de votre contrat. Le capital construit sera ensuite versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) à votre décès.

BON À SAVOIR :

L'assurance vie est hors succession et ne nécessite pas de faire appel à un notaire.

Pour en savoir plus sur la transmission via une assurance vie, n'hésitez pas à contacter directement : M. Claude Nihouarn - 05 56 92 92 75 - c.nihouarn@bordeaux.catholique.fr ●

LES AVANTAGES DE L'ASSURANCE-VIE :

- Vous choisissez librement les bénéficiaires de votre assurance-vie et pouvez modifier à tout moment la clause bénéficiaire.
- Vous pouvez utiliser une partie ou la totalité de votre épargne en cas d'imprévu.
- Le capital et les intérêts sont exonérés de droits de succession et sont donc versés directement aux bénéficiaires : 100 % de la valeur des biens que vous souhaitez transmettre à l'Association diocésaine de Bordeaux sont utilisés pour la mission.

Un nombre de donateurs en baisse

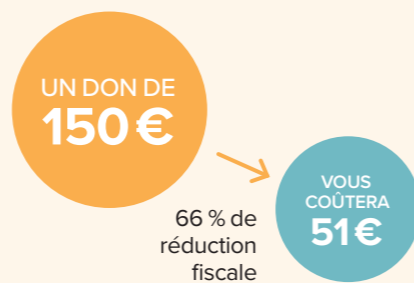
Depuis 5 ans, le nombre de donateurs ne cesse de baisser dans notre diocèse : entre 2018 et 2023 nous avons perdu 20 % de nos donateurs, et actuellement on compte seulement 125 donateurs de moins de 40 ans ! Pourtant, réaliser cet acte de foi ne devrait pas reposer uniquement sur une partie des catholiques qui fréquentent nos églises girondines. Vous aussi, vous pouvez transmettre l'information : le Denier est essentiel pour que nos prêtres, laïcs, salariés et tous ceux qui participent à la vie de l'Église puissent continuer à annoncer la Bonne Nouvelle ! ●

Fiscalité

→ BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, votre don au Denier est déductible de votre impôt sur le revenu. Vous pouvez ainsi déduire 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Après déduction fiscale de 66 %, un don de 150 € vous revient en réalité à 51 €.



ÉDITO



+ MGR JEAN-PAUL JAMES

Archevêque de Bordeaux

Chers amis,
Par cette nouvelle *Lettre des donateurs* je suis heureux de vous donner des nouvelles de notre Église diocésaine. Vous êtes présents à nos côtés et lui donnez sa vitalité. Par votre soutien, vous la faites vivre concrètement. Je tiens donc sincèrement à vous remercier pour votre précieuse contribution !

“ Vous êtes corps du Christ et, chacun pour votre part, vous êtes membres de ce corps. ”

(1Co 12, 27)

En feuilletant ces pages, vous aurez un aperçu de la première année des 57 nouvelles paroisses du diocèse de Bordeaux. Une année dont le dynamisme a été encouragé par le nombre si important d'adultes et d'adolescents qui ont demandé le baptême ou la confirmation. Quelle bénédiction pour notre grande famille des catholiques en Gironde ! Juste avant l'été, nous avons partagé le festival diocésain de la diaconie, deux journées pour soutenir et encourager la fraternité avec les plus fragiles au sein de nos paroisses. C'est grâce à vous tous, pierres vivantes, que l'Église poursuit sa mission en Gironde. Merci !

Vous trouverez également dans ce document des données sur les ressources de notre diocèse. N'hésitez donc pas à transmettre cette *Lettre* à vos proches pour les sensibiliser sur la finalité et l'importance des dons à l'Église. Pour que l'Église soit toujours prête à accueillir, célébrer et servir tous les hommes, chaque don compte.

Je vous remercie par avance pour votre participation généreuse à sa vie matérielle ! ●

Droits photos : Jean de Malet/Diocèse de Bordeaux, Vincent Boor/Diocèse de Bordeaux, Maxime Gauche-Daumeil/Diocèse de Bordeaux, Nicolas Duffaure - DDEC



La lettre DES DONATEURS

NOVEMBRE 2024

CATÉCHUMÈNES 2024 : ILS SONT NOTRE ESPÉANCE !

Dans la nuit du 30 au 31 mars dernier, un grand vent d'Espérance et de renouveau a soufflé sur toute la France. En cette nuit pascale durant laquelle Jésus ressuscite d'entre les morts, ils étaient plus de 12 000 adultes et adolescents en France à être immergés dans l'eau baptismale, à être marqués de l'Esprit Saint et à communier au corps du Christ pour la première fois, rejoignant ainsi la grande famille des baptisés.

Dans notre diocèse, au terme d'un cheminement de plusieurs mois, accompagnés dans leur paroisse, 182 adultes et 200 adolescents ont reçu le baptême en 2024.

Ces nouveaux baptisés sont une vraie joie pour notre Église diocésaine et pour notre foi. Ils sont un témoignage pour ce temps : au milieu des nuits de notre époque, ils sont de plus en plus nombreux à chercher une lumière, un sens à leur vie, à ouvrir leur cœur à l'amour de Dieu.

Ces nouveaux baptisés rajeunissent notre foi. Ils nous bousculent aussi parfois. Ils nous engagent enfin, en tant que communauté croyante. En effet, ils sont nos frères, des frères à accueillir, à rencontrer mais aussi à écouter : ils nous disent l'actualité de l'Évangile dans notre monde d'aujourd'hui ! ●

En chiffres



182
catéchumènes adultes
et 200 catéchumènes
adolescents baptisés
dans notre diocèse

La vie DE NOTRE DIOCÈSE

LA VIE DE NOS PAROISSES

NOUVELLES PAROISSES MISSIONNAIRES



C'est officiel, le diocèse de Bordeaux est désormais organisé en 57 paroisses réparties en 10 doyennés.

Elles ont été promulguées lors de la fête de la Saint-André, patron du diocèse, le 30 novembre 2023. Cette nouvelle organisation du diocèse a permis de regrouper les 540 paroisses historiques pour favoriser l'action pastorale sur le territoire. Chaque paroisse est appelée à déployer son propre projet missionnaire pour les prochaines années.

« L'Église n'existe que pour annoncer l'Évangile. Elle doit être missionnaire, ou elle ne sera plus rien dans le monde. Une foi qui ne se propose pas est une foi qui se dessèche et qui n'intéresse plus personne, même pas les croyants. »

Mgr James janvier 2024 ●



ORDINATIONS

Deux nouveaux prêtres pour notre diocèse

C'est une très grande joie pour le diocèse de Bordeaux d'avoir pu entourer le père Joseph Legros et le père Paul Auriat pour leur ordination le 27 juin 2024 à la Cathédrale Saint-André de Bordeaux. Le père Joseph Legros a rejoint la paroisse de Talence, et le père Paul Auriat la paroisse des Graves. Continuons à soutenir nos prêtres par notre prière ! ●



LA DIACONIE

Une coordination du service de la charité

À la suite de la Lettre pastorale Oser l'avenir avec le Christ, chaque catholique du diocèse de Bordeaux est invité à s'impliquer de manière concrète dans le service de la charité et de la solidarité, au sein de sa communauté paroissiale.

Samedi 1^{er} juin 2024 journée diocésaine de la Fête de la diaconie

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies au sein de l'établissement S' Genès à Bordeaux. Des prisonniers, des personnes en situations de précarité, des personnes avec un handicap se sont exprimés et ont témoigné de la vitalité des initiatives et de l'accueil reçu dans nos communautés fraternelles.

Dimanche 2 juin cette journée de la diaconie s'est poursuivie dans les paroisses du diocèse. ●

Plus de photos sur le site bordeaux.catholique.fr/diaconie

→ RETROUVEZ
CE TEMPS FORT
EN IMAGES



Agenda

→ 5 JANVIER 2025

Célébration de l'ouverture de l'année jubilaire

→ 15 FÉVRIER 2025

Journée diocésaine des fiancés

→ 22 MARS 2025

Kermesse au profit de la formation des séminaristes

→ 10 ET 11 MAI 2025

Pèlerinage diocésain à Lourdes



Tous acteurs DE NOTRE DIOCÈSE

Des centaines de personnes se mobilisent au sein de notre diocèse pour répandre la Bonne Nouvelle, partout et à tous. En tant que donateurs, vous êtes également porteurs du message du Christ car votre soutien permet de financer les missions de nos prêtres et laïcs. Merci !

125 PRÊTRES

Les prêtres ont de nombreuses missions au sein du diocèse, parmi elles : annoncer l'Évangile, célébrer la messe et administrer les sacrements. Ils jouent également un rôle pastoral en offrant un accompagnement spirituel à ceux qui le désirent et du soutien à ceux qui sont dans le besoin. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'évêque et certains sont à la tête d'une paroisse : les curés. ●



PÈRE
JEAN-MICHEL

Mon rôle en tant que prêtre est multiple et varié, pas un jour ne se ressemble. Mon quotidien est rempli de rencontres et nécessite d'être toujours accueillant. Chaque jour, je suis appelé à célébrer la messe, à administrer les sacrements, à accompagner les fidèles dans leur cheminement spirituel et à être présent pour ceux qui sont dans le besoin. Mes diverses missions sont source de joie. Elles s'enracinent dans la Parole de Dieu, qui retentit dans notre diocèse. Elles peuvent

être menées à bien grâce à votre générosité. C'est pourquoi j'éprouve une grande gratitude envers les donateurs au Denier qui, par leur soutien financier, me permettent de me consacrer pleinement à ces missions essentielles. Vos dons témoignent de votre engagement envers notre Église et de votre désir de la voir continuer à vivre et partager le message du Christ à son prochain. Que Dieu vous bénisse pour votre générosité. » ●

Les « laïcs », terme qui signifie « peuple de Dieu », sont des personnes qui travaillent pour le diocèse mais qui n'ont pas reçu le sacrement de l'ordre de l'Église. Elles peuvent être salariées ou bénévoles, envoyées en mission pastorale ou à des postes administratifs ou techniques. ●

48 LAÏCS SALARIÉS



CHANTAL

Travailler au sein du diocèse est pour moi bien plus qu'un emploi, c'est une mission de cœur ! Chaque jour, je suis inspirée par la foi et la dévotion des personnes qui m'entourent.

En tant que consacrée et salariée, je suis témoin des nombreuses façons dont notre Église impacte positivement la vie des fidèles. Que ce soit par le soutien aux plus démunis, l'accompagnement des

familles en difficulté ou la transmission de valeurs essentielles aux jeunes générations.

Je suis reconnaissante de pouvoir contribuer, à mon niveau, à cette noble mission. Je suis également reconnaissante envers ceux qui soutiennent notre Église par des dons. Ensemble, nous continuons à répandre la Bonne Nouvelle. » ●

13 400 DONATEURS

En tant que donateurs au Denier vous contribuez financièrement à la vie de l'Église dans notre diocèse de Bordeaux. Votre soutien, qu'il soit ponctuel ou régulier, permet au diocèse de verser un traitement ou une rémunération aux prêtres et aux laïcs de notre diocèse. ●



RÉGIS

J'ai commencé à donner au Denier il y a quelques années. De mon point de vue, c'était une façon de soutenir une Église qui a toujours été présente pour moi et de la remercier pour tout ce qu'elle m'apporte au quotidien et dans les grandes étapes de ma vie.

Donner au Denier n'est pas seulement un geste financier ou un devoir ou une obligation, c'est un acte de foi et de confiance, et une véritable joie. Je pense que c'est un privilège de participer

activement à l'œuvre de Dieu dans le monde et je suis reconnaissant de pouvoir y contribuer de cette manière.

Aujourd'hui, je me sens plus engagé pour ma communauté et je prends davantage conscience des besoins de l'Église et des défis auxquels elle fait face. Et puis, c'est un sentiment gratifiant de savoir que, grâce à mon soutien, l'Église peut continuer à jouer un rôle essentiel dans la vie de tant de personnes ! » ●